



## LUNDI 23 NOVEMBRE

*Les séances du lundi étant actuellement suspendues, les académiciens poursuivent à distance leurs travaux sur « Le Pouvoir », sous la présidence de Pierre Delvolvé. Ceux-ci sont résumés dans la Lettre d'information et publiés sur le site de l'Académie.*

### Le pouvoir dans la famille

**Pierre-André Chiappori**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques


Le sujet traité ici est celui de la distribution des pouvoirs au sein de la cellule familiale. Il s'agira dans un premier temps de voir comment les outils conceptuels utilisés par les économistes pour formaliser les relations intrafamiliales ont subi une évolution profonde au cours des dernières décennies ; puis d'aborder les questions de genèse et d'évolution des relations de pouvoir intrafamiliales ; enfin, seront abordés quelques-uns des travaux empiriques les plus significatifs de ces dernières années. Ils seront l'occasion d'examiner le problème central de toute approche empirique en micro-économie, à savoir comment établir des relations causales à partir de simples corrélations constatées sur les données ; et d'en souligner les implications pratiques en termes de politique économique et d'intervention publique.

L'économie des ménages a fait une apparition tardive dans le champ de la science économique. On la doit notamment aux travaux de Gary Becker au début des années 1960. Chez Becker, le ménage est considéré comme « unitaire » c'est-à-dire comme un décideur individuel doté de préférences propres. Cette manière de considérer le ménage permet de mobiliser le corpus de la théorie du consommateur. L'avantage de cette approche est qu'elle est testable et l'on peut reconstituer à partir de l'observation des fonctions de demande les préférences (propriété dite d'identifiabilité). Toutefois, son inconvénient est que d'un point de vue méthodologique, l'approche unitaire fait fi de l'un des préceptes essentiels de l'analyse microéconomique, l'individualisme méthodologique. Un groupe, fût-il familial, ne saurait se voir attribuer des « préférences » indépendamment des individus qui le composent. En outre, la notion de pouvoir disparaît dans la fiction de préférences du ménage : au mieux, on postule un processus de décision immuable et totalement imperméable aux variations de l'environnement économique ; au pire, la notion même de pouvoir perd toute pertinence et des aspects essentiels, tels que les inégalités intrafamiliales, sont ignorés faute de pouvoir être modélisés de façon pertinente. Enfin, les prédictions empiriques du modèle unitaire sont régulièrement rejetées. L'une d'entre elles a été infirmée par de nombreux tests : il s'agit de la propriété de « revenu agrégé » selon laquelle le comportement du ménage ne dépend que de son revenu total et pas des revenus individuels qui le composent. Ainsi, selon le modèle unitaire, verser une allocation à l'épouse plutôt qu'au mari n'affecterait en rien la structure des dépenses – ce qui a été largement réfuté.


Face à cette convergence d'objections théoriques et empiriques, il était nécessaire de développer une théorie concurrente qui conserve les avantages (testabilité, identifiabilité) sans en avoir les faiblesses. Le modèle collectif né à la fin des années 1980 a l'immense avantage de donner à la notion de « pouvoir » une traduction directement opérationnelle. Cette théorie nous dit qu'une allocation efficace maximise une somme pondérée des utilités individuelles et permet d'expliquer comment certains changements de l'environnement économique (par exemple le versement d'une prestation à la femme plutôt qu'au mari) peuvent affecter les pouvoirs respectifs des époux et *in fine* le comportement des ménages. Le modèle unitaire apparaît dès lors comme un cas particulier du modèle collectif.


Les applications empiriques du modèle collectif se sont multipliées depuis sa formulation. Dans un article précurseur Duncan Thomas a testé la propriété d'agrégation des revenus en travaillant sur les phénomènes de malnutrition infantile au Brésil, en fonction des revenus des parents. Il montre que la source des revenus a une importance fondamentale : si un revenu plus élevé diminue la malnutrition, l'effet est considérablement amplifié s'il s'agit du revenu maternel. Cependant ces résultats obtenus n'établissent qu'une corrélation et ne peuvent en toute rigueur constituer une preuve empirique. Les résultats d'Esther Duflo dans un article étudiant l'extension post-apartheid à l'ensemble de la population sud-africaine d'un programme de minimum vieillesse, initialement réservé à la minorité blanche, sont spectaculaires : les prestations n'ont pas d'impact significatif quand elles sont perçues par le grand-père mais, versées à la grand-mère, elles provoquent une amélioration très significative de l'état de santé des petits-enfants, en particulier des petites filles. Enfin, le programme Progresa, introduit au Mexique en 1997 et qui accordait une aide monétaire à des familles pauvres sous condition de scolarisation des enfants, constitue une troisième génération d'études empiriques garantissant l'existence d'une réelle relation causale, en utilisant des procédures de 'test randomisé'. Une autre étude réalisée au Malawi permet d'étudier les questions d'égalité intrafamiliale et de montrer que les estimations faites au niveau individuel divergent fortement des estimations classiques réalisées au niveau des foyers. Ainsi, une estimation réalisée au niveau des ménages surestime la pauvreté réelle des adultes mais sous-estime celle des femmes et des enfants, ce que confirment les travaux de Rossella Calvi en Inde qui fait apparaître qu'un nombre significatif d'individus pauvres appartiennent à des ménages qui ne le sont pas. Cela fait écho aux travaux d'Amartya Sen dès 1990 sur les 'missing women'. Les conséquences en termes de politique économique sont majeures : le ciblage des politiques d'aides, habituellement décidées au niveau des ménages, gagnerait à prendre en compte le niveau individuel. La Banque mondiale vient d'ailleurs de lancer un vaste projet sur ce thème. [▶ article en ligne.](#)


## DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

À la suite de l'assassinat du professeur Samuel Paty le 16 octobre, **Claudine Tiercelin** a publié jeudi 29 octobre une Tribune dans *Libération* : **Samuel Paty a payé de sa vie le « risque du savoir »** . L'académicienne y rappelle, dans la confusion sémantique ambiante faite de relativisme et d'irrationalisme, qu'« instruire n'est pas "partager" des "idées" ou "organiser des débats" : c'est répondre à l'obligation de présenter des contenus de savoir assortis de raison ». Déplorant la tiédeur de trop de communiqués de la « communauté éducative » et « choquée par l'anti-universitarisme ambiant » et cette « ritournelle sur la nécessaire "formation" des enseignants censée être l'arme miracle pour gérer "un quotidien de plus en plus risqué" », elle redit que le combat pour le savoir (*Sapere aude!*) est depuis toujours une entreprise périlleuse et essentielle. Enfin, elle rappelle qu'une telle défense ne se limite pas à celle du seul "esprit" français, ce contresens étant contraire à la vocation universaliste des Lumières que « nous avons la responsabilité de continuer, de toutes nos forces, en hommage au professeur Samuel Paty, à faire vivre ».

Mardi 3 novembre, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview à Greg Quinn pour l'agence *Market News International* sur la situation de l'économie mondiale et sur l'impact de la pandémie sur la dette des pays en développement.



Le 18 novembre, Claudine Tiercelin s'est associée à la signature d'une tribune d'universitaires publiée dans *Libération* « **Pour la reconnaissance du Haut-Karabakh** » . Rappelant qu'un cessez-le-feu n'est pas un traité de paix, les signataires appellent au placement urgent de sa population arménienne sous la protection du droit international et à la reconnaissance de l'indépendance du Haut-Karabakh en s'appuyant sur le principe fondateur du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». En présence d'un conflit juridique entre l'intangibilité des frontières et le droit à l'autodétermination des peuples, une solution politique s'impose.

Mercredi 18 novembre, **Yvon Gattaz** a répondu aux questions d'Arnaud Ardoin dans « Smart Job », sur *B Smart*, dont le thème était « Travailler demain » face à la crise ( de 27 33 à 52'). L'académicien, entrepreneur et ancien « patron des patrons », auteur de *L'emploi, l'emploi, l'emploi* (2020), redit que la meilleure façon d'aider l'entreprise en cette période de crise consiste pour l'État à apporter son aide quand elle est nécessaire en se gardant de tout assistanat et à se préoccuper des « ni ni ni » en les encourageant à la formation et de la création d'entreprise : « *La seule solution pour créer de l'emploi, c'est de créer des entreprises* », dit-il, citant le gattazisme « *la multiplication des emplois passera par la multiplication des entrepreneurs* », et rappelant le prix qu'il a créé, *Start c'est bien, up c'est mieux*.

*Le Figaro*  du 20 novembre présente la grande enquête *La France face au défi de l'immigration* (178 p.) dirigée par Alexandre Devecchio, élaborée avec le concours d'historiens, d'intellectuels dont **Rémi Brague**, de démographes et des grands reporters les mieux renseignés sur la question migratoire.


## DISTINCTIONS

Élevé à la dignité de grand officier de l'Ordre national du Mérite par décret du 30 novembre 2019, **Bruno Cotte** s'est vu remettre cette distinction par le général d'armée Benoit Puga, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 19 novembre 2020 dans la plus stricte intimité.

**Christophe Jaffrelot**, correspondant de la section Morale et Sociologie, est récipiendaire du Prix Boyer de Sainte Suzanne décerné par l'Académie Française ( Palmarès) pour son ouvrage *L'Inde de Modi : national-populisme et démocratie ethnique* (Fayard, 2019). En juillet 2019, il avait donné un entretien sur ce livre, portrait saisissant d'une Inde nationaliste, dans le magazine *Cogito*  de Sciences-Po.

## À LIRE



Le 25 novembre paraît aux Puf *L'action extérieure de la France - entre ambition et réalisme* (572 p.) , le recueil réunissant les textes des communications prononcées en séance de janvier à décembre 2019 dans le cadre du cycle thématique conçu et coordonné par **Georges-Henri Soutou**. Un an après, les perspectives livrées par les intervenants sur la France, et les relations qu'elle entretient avec les autres pays en Europe et dans le monde n'ont rien perdu de leur pertinence et de leur acuité.



**Yvon Gattaz** a publié *L'emploi, l'emploi, l'emploi, l'indispensable révolution* (Robert Laffont, 294 p.), « un manifeste pour faire du plein emploi la priorité nationale et mettre en lumière le rôle capital des jeunes et des employeurs » rédigé après le colloque « L'emploi des jeunes, aujourd'hui et demain » organisé en 2019 à l'Institut de France par l'association Jeunesse et entreprise et l'Académie des sciences morales et politiques.

**Claudine Tiercelin** a écrit « Survivre sans contact ? » (p.116-117), dans *Éthique du grand âge et de la dépendance*, sous la direction de D. Monnerond et R-P Droit, paru le 18 novembre aux Puf. Ce texte est issu de sa participation aux travaux menés dans le cadre de la *Fondation Partage et Vie* et de sa communication donnée à l'occasion des premières estivales de la Fondation, qui se sont déroulées en visio-conférence, le 26 juin 2020 sur le thème : « L'éthique du grand âge à l'épreuve de la crise ».